Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TP, veuillez visiter :
bacprotp.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat Professionnel
TRAVAUX PUBLICS
Session 2019

CONSIGNES CENTRES ET SURVEILLANTS

Pour chacune des épreuves ci-dessous les candidats doivent avoir à disposition un poste informatique disposant :

D'un tableur (type Excel), permettant d'ouvrir des fichiers .XLS
D'un logiciel (type Adobe Reader) permettant d'ouvrir des fichiers .PDF
D'une visionneuse de formats .ifc du type BIMvision® ou éventuellment Tekla BIMsight®

U.21 : Analyse technique d'un ouvrage
Situation S1à S4 page 1/11 à 7/11
Le plan du projet présent dans le dossier technique DT2 page 3/11 peut être consulté par les candidats au format PDF, fichier : « **DTi 1 *PLAN PROJET.pdf* »**. Il permet d'extraire de façon plus lisible que le plan imprimé fourni page 3/11, des informations pour répondre aux questions des situations S1à S4.

U.22 : Gestion quantitative des besoins et des moyens
Situation S1 page 2/13 et page 3/13 : ASSAINISSEMENT
La question 4.4 qui porte sur le calcul du déboursé sec nécessite l'utilisation d'un tableur (type Excel).
Les candidats doivent compléter le fichier : « ***DSRi1.xls* ».**
Ils doivent imprimer et enregistrer le fichier.

U.23 : Organisation des travaux et suivi de réalisation
Situation S2 PAGE5/8 ET 6/8: MISE EN ŒUVRE DES MURS DE SOUTÈNEMENTS
La question 5 nécessite l'utilisation d'une visionneuse de formats .ifc du type BIMvision® pour visualiser la maquette BIM du mur de soutènement. Cette maquette correspond au fichier : « ***DRi1 - Mur en L - STEP.ifc»*** permettant de prélever des informations nécessaires.

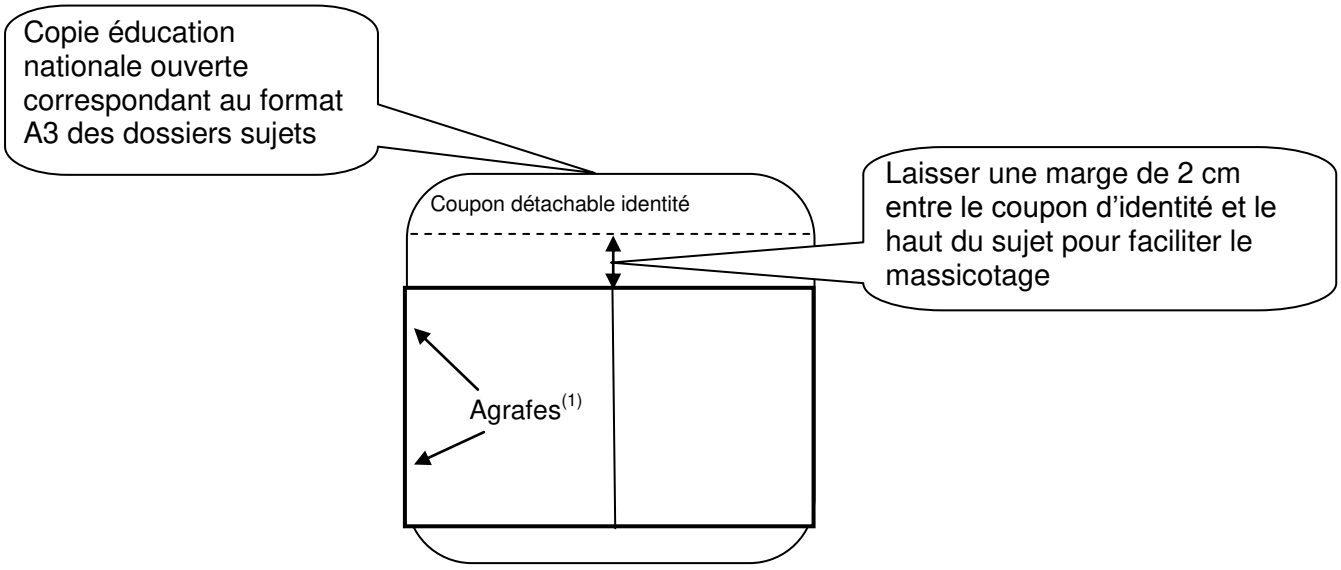
U.23 : Organisation des travaux et suivi de réalisation
Situation S3 PAGE 7/13: ÉTUDE DE SOL ET DU COMPACTAGE
La question 1 pour l'analyse granulométrique nécessite l'utilisation d'un tableur (type Excel).
Les candidats doivent compléter le fichier « ***DSRi2*.xls».**
Ils doivent imprimer et enregistrer le fichier.

Au cours de l'épreuve nécessitant un poste informatique:

- S'assurer du bon enregistrement des fichiers réponses produits par les candidats (en version ≤ 2003 : version « ancienne », lisible dans tous les centres de correction) sous le format « **nom du fichier_N° candidat** » sur le support (CD, disque dur externe, clef USB, …) ou dans l'espace dédié (Réseau, Disque dur interne, …).

Fin de l'épreuve écrite et informatique :

- Récupérer les impressions des candidats et les agrafer au DSR de l'épreuve correspondante
- Vérifier également devant les candidats, que les documents imprimés rendus sont complets et les agrafer(1) dans une feuille d'examen modèle Education Nationale prévue pour l'anonymat en respectant le bandeau lors de l'agrafage.
- Sauvegarder les fichiers produits par les candidats sur un support informatique, reprenant dans un dossier au nom du centre d'examen le nom des fichiers réponses. Ce support sera remis au responsable du centre d'examens.



Pour information, les éléments ci-dessous doivent être présents sur le poste informatique

Configuration de l'espace individuel de travail :

X	un poste informatique		
X	une imprimante Format A4		une imprimante Format A3

Logiciel/s à mettre en œuvre pour les épreuves :

X	Acrobat Reader
X	Tableur : Microsoft (Excel), ou Open Office (Calc)
X	BIMvision® ou Tekla BIMsight®

Fichiers présents pour la réalisation des épreuves

X	**DTi 1 PLAN PROJET.pdf**
X	**DSRi1.xls**
X	**DSRi2.xls**
X	**DRi1 - Mur en L - STEP.ifc**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.